

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 704

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 704 3 novembre 1983

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy
Erika Sutter-Pleines

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis
Gil Stauffer

20 ANS

704

Domaine public

Brouillard et feux de code

Quant au dernier tour des élections nationales, une fois calculés les gains, les pertes et les pourcentages — exercice nécessaire, une des entrées classiques de l'interprétation politique — ce qui frappe, ce sont les progrès constants du régionalisme, du clientélisme, du poids des groupes de pression, non seulement professionnels (voir aussi plus loin: «Place aux infiltrés!»).

Entre ces deux images abstraites du citoyen, d'un côté le citoyen sans préjugés, connaissant le travail des élus, sachant quelles sont les grandes options nationales, et qui, par son vote, exprime une sanction pour le passé et un choix pour l'avenir et, de l'autre côté, le citoyen ignorant du travail parlementaire, mais surdéterminé par son milieu, ses relations, porté à faire confiance et à suivre quelques recommandations d'esprit de clocher, de ces deux images typiques prédomine la seconde.

Pourquoi cette superposition?

L'abstentionnisme opère un tri important. De même que, dans une liste d'adresses surabondante, le démarcheur trie les meilleures cibles en fonction du niveau de vie ou des habitudes de consommation, l'abstentionnisme décante. Les citoyens actifs sont présumés suggestionnables.

Les partis eux-mêmes, voir notamment le Parti radical vaudois, encouragent les campagnes personnelles, basées sur l'influence régionale d'abord, puis sur toute relation quelle qu'elle soit, relations d'affaires, culturelles, etc. (voir plus loin: «le combat des chefs»). D'où, par effet de régionalisme, une surreprésentation des milieux liés à l'agriculture, dont certains élus paraissent bien peu préparés pour un mandat national.

Enfin, des associations puissantes exercent, à travers les partis, transpolitiquement, un pouvoir que le jeu de la proportionnelle rend aisé. Ainsi, la

députation genevoise semble divisée en deux camps: les représentants de l'économie et de ses options idéologiques et les défenseurs de l'environnement, consacrés prioritairement à cette tâche.

L'effacement du politique est facilité par le brouillard qui entoure les travaux parlementaires. Les navettes entre les deux Chambres ne permettent pas à un citoyen, même bien informé, de suivre l'évolution d'un projet. La dernière législature a vu, d'ailleurs, un abus fréquent des artifices dilatoires de la procédure. Mais même pour les décisions arrêtées et entrées en vigueur, le rapport entre le vote des parlementaires et la vie concrète n'est pas perçu. Par exemple entre les choix financiers et le coût des cotisations de l'assurance-maladie. Seuls les fonctionnaires ont perçu clairement ce type de relations, non par corporatisme, mais par situation.

Dans le brouillard donc, les codes prennent toute leur importance, ceux du régional, ceux des distributeurs de label.

A côté du confidentialisme du monde des affaires, surgit un confidentialisme non plus privé, mais public. Il ne repose pas sur le secret, mais sur l'absence de communication. Il n'y a plus de mise en équation.

Désormais, il faut considérer le memento comme un moyen politique.

A. G.

GAUCHE, DROITE, AILLEURS

Place aux infiltrés!

Après les élections fédérales, le paysage politique apparaît comme figé. Certes, à considérer le nombre des sièges conquis par les uns et perdus par les autres, on peut avoir l'impression du mouvement. C'est oublier que l'élection majoritaire, qui prévaut pour le Conseil des Etats (Jura excepté) et

SUITE AU VERSO